

La présidente Claire Besson accueille les adhérents à 9 h 30.

En préalable à l'Assemblée Générale, elle invite Jérôme Saddier, Président du Crédit Coopératif, à intervenir sur la situation et les perspectives du Crédit Coopératif.

Puis la présidente ouvre la séance.

48 membres sont présents et 19 membres sont représentés à l'Assemblée générale sur un total de 175 membres inscrits. Aucun quorum n'étant exigé, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer. Patrick Lopez et Jacques Miet sont désignés comme scrutateurs.

La présidente rappelle que les membres ont été régulièrement convoqués et présente l'ordre du jour :

1. Rapport moral présenté par la présidente,
2. Rapport d'activités : visites guidées, Club Épargne, Mutuelle et Site Internet,
3. Rapport financier de l'exercice 2023, présenté par le trésorier,
4. Fixation de la cotisation 2024,
5. Orientations 2024 et projet de budget 2024
6. Élection au Conseil d'Administration,
7. Vote des résolutions,
8. Questions diverses.

1. Rapport moral (Claire Besson)

L'association compte 175 adhérents à jour de leur cotisation, contre 193 au 31 décembre 2022.

C'est une petite baisse, après deux années de belle hausse : au final nous sommes tout de même plus nombreux qu'avant le covid et c'est un nombre d'adhérents très honorable.

Nous avons enregistré 13 adhésions nouvelles, (4 « provinciaux » et 9 franciliens) et 162 renouvellements. 30 futurs retraités nous ont contactés, 22 via la DRH et 8 spontanément.

Nous avons tenu 6 conseils d'administration en 2023 : 26 janvier, 16 mars, 13 avril, 6 juin, 10 octobre et 5 décembre. Le conseil du 16 mars qui a suivi l'AG a chaleureusement remercié Patrick Lopez, président et administrateur sortant et Jean-Jacques Poriel, administrateur sortant, puis accueilli Liliane Hernandez.

Le CA a désigné les membres du Bureau, composé conformément aux statuts, de la Présidente, Claire Besson, du Secrétaire, Stéphane Pette et du Trésorier, Jean Frébourg. En fonction des questions à traiter le Bureau est élargi à Evelyne Carré pour les sorties, Patrick Falaise pour la gestion du site internet, Sylviane Grison et Jacques Miet pour les « relations extérieures » et Liliane Hernandez pour les relations avec la DRH.

Ce bureau sera renouvelé au cours du CA qui suit notre Assemblée Générale.

L'ensemble des actions et activités de l'année 2023 sont retracés dans les points qui suivent.

2. Rapport d'activités

A. - Animations régionales

Suite à la décision prise en 2023 de développer les activités en région, 2 « déjeuners de lancement » ont été organisés à Marseille et à Montpellier.

B.- Règles de prise en charge des frais liés aux activités

- Pour la participation aux Assemblées générales et événements exceptionnels (Anniversaire, Histoire du Crédit Coopératif, par exemple), prise en charge sur justificatif et dans la limite de 100 € des dépenses engagées par les provinciaux.
- Pour les réunions thématiques (club épargne, visites, activités culturelles) organisées en région parisienne, prise en charge sur justificatif et dans la limite de 50 € des dépenses engagées par les provinciaux.
- Pour les activités organisées en régions (visites, activités culturelles), prise en charge sur justificatif et dans la limite de 50 € des dépenses engagées par les adhérents provenant d'une région différente.

C.- Visites guidées (Évelyne Carré)

- ♦ Le Grand Orient de France, en février 2023 : 23 participants,
- ♦ Le Crédit Municipal de Paris, en avril 2023 : 33 participants
- ♦ Les Puces de Saint-Ouen, en juin 2023 : 17 participants,
- ♦ Le village olympique, en novembre 2023 : 12 participants,
- ♦ Le château de Versailles, en décembre 2023 : 23 participants.

D.- Voyage à Amiens (Évelyne Carré)

Promenade commentée, en barque, dans les Hortillonnages, suivie d'un déjeuner au restaurant sur les quais d'Amiens et enfin, visite guidée de la cathédrale d'Amiens suivie d'une balade dans « Amiens, au fil du temps ». 31 participants (avec conjoints)

E.- Club Épargne (Patrick Lopez)

Le Club Épargne a tenu deux sessions, la première 6 décembre 2023 chez Vatel (26 participants), la seconde en visioconférence le 8 décembre (8 participants).

La réunion avait pour objet de faire le point sur la transition écologique en examinant les dernières données du réchauffement climatique, en appréciant les mesures et les dépenses associées pour faire baisser les émissions de CO₂ au niveau planétaire. Ces constats ont été mis en perspective avec la situation économique dans les différentes régions mondiales et notamment en France.

F.- Site Internet (Patrick Falaise)

115 adhérents ont consulté le site entre le 1^{er} janvier 2023 et le 3 avril 2024.

- ♦ 57 adhérents l'ont consulté depuis le début de 2024.
- ♦ Les pages les plus consultées du site réservé aux adhérents sont dans l'ordre, « Les nouvelles de l'AACC », puis « Les nouvelles des adhérents », l'annuaire et les images de nos sorties, la Mutuelle... L'administrateur du site, Patrick Falaise, a fait un appel aux adhérents pour partager la gestion du site internet.
- ♦ Les évolutions techniques de notre hébergeur vont nous contraindre à de lourdes modifications du site que nous n'avons pu entreprendre ces derniers mois. Une demande d'assistance technique a été formulée au niveau des équipes informatiques du Crédit Coopératif qui ne seraient pas opposées mais ne disposaient pas de ressources à court terme.
- ♦ Enfin, il est proposé de relancer le Groupe WhatsApp pour en faire un véritable outil d'échange entre les adhérents.

G.- La lettre de l'AACC

Afin d'informer les adhérents des prochaines activités, de donner des nouvelles de l'association et des nouveaux adhérents, la « Lettre de l'AACC » est désormais publiée trimestriellement. Le premier numéro est sorti en octobre 2023.

H.- La mutuelle KlésiaMut (Jean-Jacques Poriel)

A. Les tarifs

Pour 20243 : les 3 tarifs sont augmentés de 10,5 %. Le tarif de base est à 121,07 €, l'option 1 à 168,71 € et l'option 2 à 191,86 €

B. Adhérents au 31/12/2023

Le nombre d'adhérents est de 517 : 372 retraités et 145 conjoints. 338 ont choisi le contrat de base, 130 l'option 1 et 49 l'option 2.

Fin 2023 : 39,51 % des assurés KlésiaMut' sont membres de l'AACC, et 84,50 % des adhérents de l'AACC bénéficient du contrat KlésiaMut'.

C. Perspectives du contrat

L'évolution du ratio sinistres/primes étant passé de 88,5 % en 2021 à 97,8 % en 2022 et à 100,9 % en 2023, une réunion avec KlésiaMut sera organisée pour envisager l'avenir du contrat.

I. - Contacts avec les instances du Crédit Coopératif

Rendez-vous avec Jérôme Saddier, Président, le 8 juin 2023,

Rendez-vous avec Pascal Pouyet, Directeur général, le 10 novembre 2023,

Rendez-vous avec la DRH, Isabelle Milon Bannerot, le 30 mai 2023 et avec Christophe Dam-Minh-Duan le 17 octobre 2023 :

Résultats :

- Une communication plus claire et plus complète sur l'AACC auprès des futurs retraités,
- Une information sur l'AACC dans l'intranet du Crédit Coopératif

3. Rapport financier et projet de budget (Jean Frébourg)

Jean Frébourg, trésorier, donne lecture du rapport financier de l'exercice 2022, lequel présente, au niveau du fonctionnement, un excédent de 6 963,45 €, (contre un déficit de 6 039,95 € en 2023) ; les dépenses s'élèvent à 12 516,52 € et les recettes à 19 479,97 €.

Principales charges :

- Les frais de gestion (assurance, informatique, frais de banque...) s'élèvent à 541,29 €.
- Les frais de l'Assemblée générale 2023 s'élèvent à 2 158,35 €.
- Les frais des activités culturelles (visites, voyage à Amiens, Club Épargne) s'élèvent à 8 808,10 €.

Principaux produits :

- Les cotisations : 4,275,00 €,
- La subvention du Crédit Coopératif : 10 755,89 €,
- La participation au repas de l'Assemblée générale : 880,00 €,
- La participation aux activités culturelles : 2 661,00 €.

La trésorerie disponible s'élève à 29 009,70 € au 31/12/2023.

L'actif du bilan s'élève à 37 641,20 € : 8631,50 € de parts sociales du Crédit Coopératif (566 parts).

Sylviane Grison, chargée de la vérification des comptes intervient pour présenter son rapport et précise que la situation financière n'appelle aucune remarque de sa part.

Le budget 2024 prévoit un déficit de 14 920 €, avec des frais de 38 020 € pour 23 100 € de recettes.

Ce déficit provient du budget établi pour fêter les 15 ans de l'association, 20 000 € de dépenses pour 3 500 € de recettes.

En recettes prévisionnelles, il est à noter l'augmentation du poste « Cotisations » à 4 500 € et le maintien de la subvention de 10 000 € (nombre d'adhérents plus faible mais hausse de l'indice INSEE des prix servant de référence à l'actualisation de la subvention).

4. Détermination du montant de la cotisation 2024

Il est proposé de reconduire, en 2024, le montant de la cotisation de 25 €.

5. Activités 2024

A - La réunion débat sur l'histoire du Crédit Coopératif

L'année 2024 a bien commencé avec la réunion organisée le 18 janvier au CEDIAS-Musée Social, à l'initiative de Claude Gury, Patrick Lopez, Jacques Miet et Alain de Vaucresson.

Alain de Vaucresson nous a malheureusement quitté un mois plus tard, le 23 février, alors que le 18 janvier il nous avait parlé de façon alerte et avec beaucoup d'humour de ses années au Crédit Coopératif, notamment ses missions sur les opérations de croissance externe, précisant que, « le Crédit Coopératif c'était vraiment une vie d'aventures invraisemblables » et que « la vie au Crédit Coopératif avait été étonnamment agitée ! ».

Claude Gury, Patrick Lopez, Jacques Miet et Alain de Vaucresson nous ont raconté de façon très vivante les profondes transformations du Crédit Coopératif entre 1975 et 2000. Un enregistrement intégral de la réunion existe et a été mis en ligne sur le site internet de l'AACC : nous allons le découper afin de pouvoir le présenter également par chapitres.

70 personnes ont participé à cette réunion organisée par l'AACC, dont 50 adhérents et 20 personnes extérieures : des salariés du Crédit Coopératif (directions de l'exploitation, de la vie coopérative, de la communication, la documentation, la Fondation, ...), des représentants des sociétaires, la présidente du CNCC, d'anciens administrateurs du Crédit Coopératif, la présidente du CEDIAS, le chargé de mission histoire de la FNBP, ...

Plusieurs anciens salariés et adhérents de l'AACC ont apporté leur témoignage : Bernard Blaud sur le développement des services télématiques et des tutelles, Karol Sachs sur la création de la Bise et du FCP Faim et développement, Jean-François Gille, Guy Courtois, ...

B - Les visites guidées du 1er semestre

- ♦ 19 mars : Le cimetière du Montparnasse
- ♦ 4 avril : Les anciens Ateliers Christofle (Saint-Denis)
- ♦ 28 mai : Visite guidée privée de l'Opéra Garnier

C - Les animations régionales :

Un bon démarrage avec le 19 avril une Visite de Montpellier insolite organisée par Sylviane Grison. Expérience à renouveler y compris dans d'autres régions !

D- Anniversaire des 15 ans de l'association

La date du jeudi 10 octobre 2024 a été retenue pour fêter les 15 ans de l'association : un déjeuner festif et convivial dans le Salon Offenbach du Théâtre des Variétés sur les grands boulevards, suivi l'après-midi d'une visite des passages couverts.

6. Élection au Conseil d'administration

La présidente rappelle que les mandats de 4 administrateurs arrivent à échéance : Gislaine Drouineault, Jacques Miet, Stéphane Pette et Karol Sachs. Gislaine Drouineault et Jacques Miet ont informé le Conseil qu'ils ne souhaitent pas la reconduction de leur mandat.

2 membres de l'association ont fait part de leur candidature : Sylvie Durville et Laurence Roquencourt.

7. Vote des résolutions

Résolution n°1 : Le rapport d'activité 2023 et les orientations pour 2024 présentés par la Présidente sont adoptés à l'unanimité,

Résolution n°2 : Le rapport financier 2023 présenté par le Trésorier est adopté à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

Résolution n°3 : L'assemblée générale constate le nombre d'adhérents au 31/12/2023 de 175 membres.

Résolution n°4 : Le bénéfice d'exploitation de 6 963,45 € est imputé au report à nouveau,

Résolution n°5 : Le montant de la cotisation 2024 est fixé à 25 €.

Résolution n°6 : Le budget 2023 présenté par le trésorier est adopté à l'unanimité.

Résolution n°7 : L'assemblée générale renouvelle, à l'unanimité, le mandat de Stéphane Pette au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2027 statuant sur les comptes de 2026.

Résolution n°8 : L'assemblée générale renouvelle, à l'unanimité, le mandat de Karol Sachs au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2027 statuant sur les comptes de 2026.

Résolution n°9 : L'assemblée générale élit, à l'unanimité, Sylvie Durville au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2027 statuant sur les comptes de 2026.

Résolution n°10 : L'assemblée générale élit, à l'unanimité, Laurence Roquencourt au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale de 2027 statuant sur les comptes de 2026.

8. Questions diverses

La présidente évoque les activités sportives et culturelles de l'ASCC (Association Sportive du Crédit Coopératif) ouvertes aux retraités : chorale, randonnée.

Puis elle présente 2 ouvrages :

« Fragile culture ? » écrit par Jean-Pierre Mongany

« Les Allatini, des années folles aux années noires » écrit par Alain de Vaucresson.

La présidente invite ensuite Pascal Pouyet, Directeur général du Crédit Coopératif, à intervenir en clôture de la séance.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la présidente clôt l'Assemblée générale ordinaire à 12 h 35.

La présidente,
Claire Besson